Grâce-Hollogne Magazine 2017

2e trimestre 2017 - n° 69

Michaël Moors
Jeune talent au cinéma

Police

Nouveau Règlement général de Police administrative

Le Carnet du Patrimoine

Sentiers.be

Calendrier
des collectes de déchets

www.grace-hollogne.be

Editorial

Depuis le 16 décembre 2016, les révélations successives mettant clairement en cause la gouvernance de l'intercommunale PUBLIFIN défraient la chronique.
C'est dans ce contexte social et politique particulièrement difficile que les membres du Conseil communal ont décidé d'adopter, à l'unanimité, une motion qui a été transmise aux Présidents des partis politiques wallons, au Ministre Président de la Wallonie, au Président du Parlement de Wallonie et à l'intercommunale PUBLIFIN. Celle-ci a pour objectifs la mise en place et l'application, après l'audit sur la gestion de l'intercommunale et les conclusions de la Commission d'enquête, de règles strictes concernant la gouvernance, le contrôle, la distribution des résultats bénéficiaires et le plafonnement des rémunérations.
Les membres du Conseil communal estiment, par ailleurs, qu'il est urgent de restaurer l'image de l'intercommunale et de son personnel dans l'opinion publique ainsi que de rappeler le rôle important du groupe PUBLIFIN dans le développement économique de notre région et le maintien essentiel de son ancrage liégeois.
C'est donc un signal fort et clair qui a été donné lors de la séance du Conseil communal du 20 février dernier, permettant de contrer le populisme croissant et de retrouver la confiance des citoyens (la motion peut être consultée sur le site de la Commune www.grace-hollogne.be).

Il y a plus de 50 ans, plus exactement le 24 janvier 1967, une page de notre histoire se tourne : la dernière berline du charbonnage du Bonnier remonte définitivement à la surface. Avec la fin du Bonnier, une industrie qui a forgé notre société et façonné notre paysage s'arrête dans notre Commune. Il n'y a plus aujourd'hui, comme témoin physique de cette activité séculaire, que l'immense terril verdoyant qui culmine au cœur de Grâce, à proximité des cités construites pour accueillir les ouvriers mineurs et leur famille. Ayons tous une pensée émue et reconnaissante pour l'ensemble des "Gueules Noires" qui par leur lourd labeur, effectué dans des conditions dangereuses et malsaines, ont largement contribué à l'évolution économique et au progrès social dont nous profitons.
Le monument érigé place du Pérou et les 2 berlines implantées au rond-point du Flot et rue des 18 Bonniers perpétueront le souvenir de cette activité qui a marqué notre région et sa population (*La fin du Bonnier, Grâce-Hollogne magazine 2007,* n°32 peut être consultée sur le site de la Commune www.grace-hollogne.be).

Dans le cadre de l'élaboration du budget 2017, afin de corriger les résultats des agissements déplorables et la malpropreté de certains citoyens, il a été décidé d'affecter les crédits nécessaires à l'engagement et l'équipement de 6 nouveaux ouvriers d'entretien. L'objectif : améliorer l'état de propreté de notre Commune en constituant une nouvelle équipe chargée du nettoyage des voiries et des propriétés communales. Depuis début mars, ils parcourent notre entité dans tous les sens et manifestement les résultats sont déjà là. A titre d'information, durant leur première semaine d'activité ils ont ramassé 4.180 kilos de déchets. Considérant que ce sont des papiers, des canettes et de petits objets qui constituent presque l'entièreté de " leur récolte ", je vous laisse imaginer le volume que cela représente. Toutes nos félicitations pour cette excellente entrée en matière et courage pour l'avenir !
A tous ceux qui pourraient croire que, finalement, leurs agissements irrespectueux contribuent à créer de l'emploi, je peux leur affirmer qu'ils se trompent lourdement car il subsiste encore tellement d'autres actions positives qui pourraient être entreprises au profit de notre population.

Votre dévoué
Maurice Mottard,
Député - Bourgmestre en titre

Sommaire

POLICE p. 3
Règlement général de Police administrative

A VOS AGENDAS p. 4

SEPULTURES p. 4
Vols de métaux

MOBILITE p. 4
Enquête publique
sur le plan communal de mobilité

HOMMAGE p. 5
René Vanhees

ÉVÈNEMENT p. 5
Médaille pour l'épicerie solidaire

ENSEIGNEMENT p. 6-7
Adoption d'un chemin par l'Ecole Simenon

ANNIVERSAIRE p. 8
40 ans de la seconde fusion

PATRIMOINE p. 9
Le Carnet du Patrimoine

LITTÉRATURE p. 10
Anne-Marie et Magali Hantson

PORTRAIT p. 10
Salvatore Putzu

CINEMA p. 11
Michaël Moors, jeune talent

EMPLOI p. 12
Konvert

2e trimestre 2017 • numéro 69
Magazine communal de Grâce-Hollogne

Editeur responsable :
Angela Quaranta, échevine déléguée
Rue de l'Hôtel Communal, 2
4460 Grâce-Hollogne

Conception et réalisation :
Administration communale de Grâce-Hollogne
Rue de l'Hôtel Communal, 2
4460 Grâce-Hollogne
Tél. 04 224 53 13 • Fax 04 234 10 22
E-mail : info@grace-hollogne.be
Site : www.grace-hollogne.be

Contact et coordination : D. Davin

Ont collaboré à cette édition :
Mmes L. Arena, B. Bievliet, A.-M. Cali,
D. Colombini, N. Swinen
Mrs S. Beck, F. Goffredo, S. Kaspers
S. Napora, F. Tihon

Graphisme et impression :

Dépôt légal n°BD50398

Imprimerie Gérôme sa

Permanences organisées à l'initiative du Collège communal

- Mairie de Grâce : les 2e et 4e mercredis du mois de 14 à 16 heures - Rue J. Heusdens, 24
- Mairie de Hollogne : les 2 e et 4e vendredis du mois, de 10 à 12 heures - Rue de l'Hôtel Communal, 2 - **Bureaux fermés**

AVRIL 2017

l	m	m	j	v	s	d
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20		22	23
24	25	26	27	28	29	30

MAI 2017

l	m	m	j	v	s	d
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

JUIN 2017

l	m	m	j	v	s	d
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

Le nouveau Règlement général de Police administrative est d'application : gare aux comportements inciviques !

Depuis ce 1er mars 2017, le « R.G.P.A. » remplace l'ancienne ordonnance de 2006. Cette nouvelle mouture de l'outil comporte un certain nombre de nouveautés.

Un outil pour nos policiers et l'Autorité administrative

Le texte constitue une base légale autorisant à sanctionner les comportements inciviques : c'est surtout un outil pragmatique permettant d'apporter une réponse rapide et proportionnée aux attitudes qui contribuent à créer un sentiment d'insécurité et d'impunité.

Les sanctions qui y sont prévues s'adressent à toute personne majeure ainsi qu'à tout mineur de plus de 16 ans et ce, dans le but d'améliorer la qualité de vie et de favoriser le bien vivre ensemble.

Des amendes revues à la hausse

Hormis des mesures prises d'office pour faire cesser les infractions ou des retraits d'autorisation, le règlement prévoit des amendes administratives, dont le montant était précédemment plafonné à 250 €. Mais une nouvelle Loi (Loi relative aux sanctions administratives communales du 24 juin 2013) a permis de relever ce montant à 350 €.

Par contre, les montants fixés pour les dépôts clandestins se basent sur un Décret qui permet de passer d'une fourchette allant de 50 € à 100.000 € en fonction de l'importance de l'infraction.

L'objectif qui guide le fonctionnaire chargé d'infliger les amendes n'est évidemment pas de réaliser des recettes supplémentaires pour les finances communales mais bien d'essayer d'empêcher de répercuter le coût engendré par la gestion des infractions sur l'ensemble des citoyens et finalement de réduire les incivilités. Espérons que toucher au portefeuille du contrevenant le fera réfléchir à l'avenir !

Ce règlement prévoit notamment des amendes applicables aux :

- auteurs de dépôts clandestins de déchets ;
- occupants/propriétaires de bâtiments ou terrains qui portent préjudice au voisinage par manque d'entretien ou d'autres nuisances ;
- responsables d'infractions en matière d'occupation du domaine public, d'arrêt et stationnement...

Dans les prochaines éditions du trimestriel, les grands thèmes du règlement seront détaillés.

L'arrêt et le stationnement illicites à nouveau poursuivis

Ces infractions, reprises dans le Code de la route (Arrêté royal du 1er décembre 1975), étaient poursuivies par les parquets qui n'en font plus une priorité aujourd'hui. Depuis le 1er juillet 2014, elles font partie des infractions dites mixtes et peuvent donc être poursuivies pénalement ou administrativement. En adoptant ce règlement, notre Commune se dote d'un outil légal qui ne permettra pas à l'impunité de s'installer dans nos rues.

En bref, seront donc désormais sanctionnés :

– le stationnement aux endroits où il est interdit notamment sur les passages pour piétons, sur les trottoirs, dans les carrefours, dans les endroits où il n'y a pas de largeur suffisante pour laisser passer les autres usagers, devant des garages ou des entrées carrossables, sur les arrêts de bus, sur les places réservées aux personnes handicapées, en sens contraire par rapport à la marche, etc. ;

– l'arrêt et le stationnement là où il est susceptible de constituer un danger pour les autres usagers de la route ou de gêner sans nécessité.

Les amendes, selon la catégorie de l'infraction, s'élèvent à 55, 110 ou 330 € !

A bon entendeur, ...

D.D.

Consulter le règlement complet sur www.grace-hollogne.be (rubrique « Ma Commune », onglet « Règlement »)

Service des sanctions administratives
Rue de l'Hôtel Communal, 2
4460 Grâce-Hollogne
Tél. 04 224 53 77

Police

Bibliothèque

01/04 et 06/05, de 9h20 à 10h :
Des histoires pour les petits (6 mois-3 ans)
13/04, de 15h à 16h : Heure du conte (4-7 ans)
de 14h à 17h : Atelier récup' (8-12 ans)
12/04, de 10h à 12h : Heure du conte et bricolage (4-8 ans)
13/05, 10h30 : P'tit déj avec Vincent Engel
24/05, 19h30 : Soirée jeux (10-99 ans)
10/06, 20h : Dette système (spectacle)
01/06 au 30/06 : Scritch cratch bouh ! (exposition)

Inscriptions obligatoires : Tél. 04 239 69 29

Week-end des artisans

20 et 21 mai 2017
Aux Ecuries de Fontaine
Rue de la Barrière, 30
A cette occasion, sortie prévue de l'ouvrage de Jean Moors :
"Hollogne et Crotteux :
rues, chemins et sentiers"
Infos : Tél. 04 231 48 24
Partagez la page Facebook/Plan-de-Cohesion-Sociale-Culture-Jeunesse-Bibliotheques-de-Grace-Hollogne

Autres dates à retenir

09/04 : Course cycliste du zoning • Tél. 04 231 48 75
13/05 : Brocante au Château de Hollogne • Tél. 04 233 43 53
03/06 : Brocante du White Bison à Bierset • Tél. 0475 78 64 67
05/06 : Course cycliste du Berleur • Tél. 04 231 48 75

Culture CULTURE Jeunesse BIBLIOTHÈQUE Jeunesse Bibliothèque Culture Jeunesse Grâce Hollogne

Sépultures

Appel à vigilance : vols de métaux dans les cimetières

Dans le cadre de la recrudescence des vols de métaux dans les cimetières, nous attirons votre attention sur le risque potentiel de subir des dégradations ou de voir disparaître divers ornements sépulcraux…
Dès lors, nous nous permettons de vous conseiller une série de mesures de prévention :

- Prendre des photos des objets de valeur se trouvant sur et autour des tombes afin de faciliter l'identification des objets volés ;
- Faire marquer les objets en bronze et en cuivre ;
- Prendre contact avec la police en cas d'observation de situations suspectes dans les cimetières.

Le cas échéant, nous vous encourageons également à déclarer tout vol à la police.

C'est grâce à la mobilisation de tous et en adoptant ces quelques mesures que nous pourrons accroître la sécurité dans les cimetières et parvenir à une diminution du nombre de personnes lésées.

A.C. et F.T.

Service des sépultures
Administration communale
Rue de l'Hôtel Communal 2
4460 Grâce-Hollogne
Tél. 04 231 48 87 ou 88
Police : 04 225 57 70

Grâce Hollogne Mobilité

Plan communal de mobilité Enquête publique

Une enquête publique est organisée du 15 mars au 29 avril 2017 sur notre projet de Plan communal de mobilité. Le dossier peut être consulté sur le site internet www.grace-hollogne.be ou à l'Administration communale de Grâce-Hollogne, rue de l'Hôtel Communal, 2 à 4460 Grâce-Hollogne, jusqu'à la date de clôture de l'enquête, chaque jour ouvrable de 8h30 à 12h et de 13h à 16h ainsi que les **mercredis jusqu'à 20 heures, uniquement sur rendez-vous pris 24h à l'avance.**

Des explications à caractère technique peuvent être obtenues auprès de notre conseillère en mobilité,
Mme Doris DAVIN (tél. 04 224 53 13 – info@grace-hollogne.be).

Toute personne souhaitant réagir aux différentes propositions reprises dans ce projet peut formuler ses observations, par écrit, à l'adresse reprise ci-dessus jusqu'au 29 avril 2017.

LES PAGES D'OR : comment ne plus recevoir l'annuaire imprimé ?

Par souci d'écologie, l'éditeur permet aux citoyens de se désinscrire afin de ne plus recevoir la version papier de l'annuaire via le lien **www.pagesdor.be/businesscenter/desinscrire-guides.**

La recherche d'entreprises peut se faire tout aussi simplement en ligne : www.pagesdor.be et www.pagesblanches.be.

Hommage

Un dernier hommage à René Vanhees

Un bénévole, dévoué au sein du foot de notre commune

René, Hollognois de pure souche, a joué au Football Club Hollogne dans les années 50. Fidèle supporter depuis lors, René a dédié le reste de sa vie au football et, plus précisément, au RFC Grâce-Hollogne. Dès 1992, en devenant son membre actif numéro un, René a joué le rôle « d'homme confiance » du club et de son Président de l'époque, François Sacheli. A la fois délégué, supporter, bénévole et surtout un amoureux de son club, René a marqué l'esprit des gens qui l'ont côtoyé.

François Sacheli, ancien Président du RFC Grâce-Hollogne, évoque avec nostalgie le parcours de son ami René : *René nous accompagnait à toutes les rencontres, il s'intéressait à toutes les équipes de Grâce-Hollogne : les jeunes, les filles et toutes les catégories messieurs. En plus d'avoir été notre plus fidèle supporter, René était un délégué hors pair. Il s'occupait de nos terrains, de nos équipes, du matériel et tout cela avec un plaisir incommensurable*. François nous explique ensuite qu'après la fusion du club avec Cité Sports, *René a continué à supporter les différentes équipes de la commune.*

Bien connu également des « aficionados » du hall omnisports pour y avoir été l'un des supporters les plus réguliers, René manquera réellement dans le paysage sportif de Grâce-Hollogne.

S.K.

Evènement

Une médaille du "Bien et du Mérite" pour l'épicerie solidaire

Le 15 février dernier, l'Épicerie solidaire de Grâce-Hollogne, via son Échevine Deborah Colombini, se voyait décerner la Médaille du Bien et du Mérite de la part de la Fédération Nationale de l'Encouragement au Dévouement dans le prestigieux salon de la province du Palais des Princes-Évêques de Liège.

Bien sûr l'Épicerie solidaire est un service dont on connaît l'utilité auprès de notre population la plus fragilisée, bien sûr elle est administrativement et financièrement cogérée par le Plan de Cohésion sociale de notre commune et par la Croix-Rouge de Belgique ; mais au-delà des institutions, sur le terrain, elle est également soutenue par le travail régulier, volontaire et bénévole de personnes qui se sont fait un devoir, mieux…, qui se sont fait un plaisir d'aider les autres !

C'est donc évidemment à ces personnes que revient cette Médaille ! Christian Carliez, Claude Vandermeer, Marie-Jo Gueurts, Antonia Presti, Gianni Iacovodonato, Nicole Preud'homme, Simonne Bruno, Fatima Znin, Daniel François, Cédric Langenaeken, Geoffrey Cimino, sachez que nous sommes heureux et fiers de vous compter parmi nos concitoyens, vous êtes un exemple d'altruisme et de dévouement. Encore une fois, au nom de tous les bénéficiaires de l'Épicerie solidaire et des acteurs qui en ont la charge, chaleureusement, nous souhaitons saluer votre travail et vous remercier ; grâce à vous tous, nous savons maintenant qu'un bénévole n'est pas nécessairement quelqu'un qui a du temps, c'est quelqu'un qui a assurément du cœur !

D. B.

Enseignement

L'école Simenon, heureuse lauréate d'un appel à projet lancé par l'A.S.B.L. Sentier.be
Adopter un « Chemin au naturel »

Présentation du projet par les élèves aux autorités communales et signature de la charte d'adoption.

L'ASBL Sentier.be a proposé un projet pédagogique à destination des écoles du réseau fondamental.

Le projet « Chemins au Naturel » permet aux enfants de s'investir en faveur de la nature qui les entoure. Ils sont invités à adopter un chemin et à y faire de multiples petits aménagements (panneaux d'information, semis, plantations), qui participent à la conservation et à la restauration de la biodiversité. L'école Georges Simenon représentée par ses deux classes de troisième année primaire a eu la chance d'être sélectionnée afin de pouvoir agir concrètement pour protéger et valoriser le patrimoine des chemins et sentiers publics.

Les enfants, principaux acteurs de ce projet !

Après la première animation donnée par un responsable de l'ASBL, nos jeunes sollicitent, de l'Autorité communale, l'autorisation d'adopter un chemin de leur territoire et d'y faire plusieurs aménagements. Nos élèves de l'école « du Centre » ont présenté leur projet au Collège communal avec qui ils ont signé une charte d'adoption dans laquelle chacun s'engage à respecter la biodiversité et la nature par des actions diverses et utiles. En effet, la Commune en tant que gestionnaire des chemins et sentiers publics est responsable de leur entretien. Par cette charte, les enfants s'emploient à agir en faveur de la biodiversité du chemin et la Commune s'engage à respecter les aménagements, plantations et semis réalisés. Elle promet aussi de ne plus utiliser d'engrais et de pesticides afin de protéger et de respecter l'investissement réalisé par les enfants !

Dans le cadre de l'action « Chemin au Naturel », l'ASBL suit les différents projets locaux et intervient au moment-clé du projet. Avant d'accepter la candidature d'une école, le responsable du projet se rend sur place pour, d'une part, rencontrer et réunir tous les acteurs du projet et, d'autre part, analyser le chemin choisi pour le projet.
Au lancement des projets, une journée d'animation est assurée par l'association pour permettre de mieux appréhender la notion de biodiversité, de découvrir le chemin, sa biodiversité et de susciter la réflexion sur les actions à mener en faveur de la nature.
Une seconde animation est proposée au printemps portant toujours sur la découverte de la biodiversité du site : l'occasion pour les enfants de montrer les aménagements déjà réalisés. L'ASBL met à disposition des enfants et de leurs professeurs ce qui leur est nécessaire. Elle soutient également les enseignants d'un point de vue logistique et administratif tout au long de l'opération. L'association tente de trouver de trouver une réponse à toutes leurs questions et d'adapter le projet avec les spécificités de l'école.

Durant l'automne 2016, la Régie des quartiers, le service de la Culture et le service Technique communal avaient réhabilité le « Chemin du Tram » à Horion-Hozémont, soit une grande partie de l'ancien tronçon situé à partir de la rue des Rochers jusqu'à la rue des Prés Lahaut, à l'endroit de l'ancien pont du vicinal aujourd'hui détruit. C'est ce chemin qui a été choisi par les élèves.
Les plantations ont été effectuées, le mardi 14 mars dernier, par des enfants motivés et soucieux de mener à bien leur ambitieux projet, encadrés par leurs professeurs et aidés par des membres du service Technique communal.

S.K.

**La biodiversité, composée des mots bio (du grec βίος « vie ») et « diversité », est la diversité de la vie sur terre. Elle s'apprécie en considérant la diversité des écosystèmes, des espèces et des gènes dans l'espace et dans le temps, ainsi que les interactions au sein de ces niveaux d'organisation et entre eux.*

Grâce-Hollogne a 40 ans

Notre Député-Bourgmestre l'évoquait dans son dernier éditorial de 2016 : notre Commune dans sa configuration actuelle fête, cette année, ses 40 ans... Le 1er janvier 1977, Grâce-Hollogne est constitué des anciennes communes du premier Grâce-Hollogne issus de la fusion volontaire de 1971, de Bierset, de Velroux, une grande partie de Horion-Hozémont et le quartier de Crotteux, partie de Mons-lez-Liège*.

Le résultat d'un plan de fusions décidé par le Gouvernement de l'époque

Par l'application de la Loi du 30 décembre 1975, le 1er janvier 1977, le nombre des communes de notre pays est réduit de 2.359 à 596. Le Plan Michel était un processus de remembrement du territoire dont le but était de rationaliser l'administration publique. C'est le Ministre de l'Intérieur, Joseph Michel, qui est chargé de la concrétisation de ce projet particulièrement et souvent mal perçu par les mandataires et la population. La fusion de certaines communes, intrinsèquement très différentes, ne fut pas toujours évidente.
Il a dû parfois arbitrer, parfois négocier et quelques fois imposer la solution. Cela fut le cas pour notre commune : Horion-Hozémont souhaitait garder une forme d'autonomie et se tournait vers les différentes communes voisines. Mais à force de tergiverser, le Ministre trancha à la place des gestionnaires communaux : elle sera partagée en deux. Le quartier des Cahottes sera rattaché à Flémalle et la plus grande partie du territoire à la nouvelle entité de Grâce-Hollogne.
Mêmes difficultés pour Mons-lez-Liège qui désirait fusionner avec Grâce-Hollogne mais, finalement, c'est à Flémalle qu'elle fut rattachée, à l'exception du quartier de Crotteux.

Vu l'importance de la nouvelle Commune, la Première instance communale est, depuis lors, composée de 27 conseillers communaux. Suite aux élections communales organisées le 10 octobre 1976, le Parti socialiste obtient une large majorité. Alain Van Der Biest devient le premier Bourgmestre de la nouvelle Commune, il présidera un Collège échevinal homogène socialiste.

3.423 hectares, 22.000 habitants et une commune très diversifiée

L'actuel territoire communal, qui s'étend maintenant sur 3.423 hectares, offre un paysage varié : l'aéroport en son centre est bordé de campagnes hesbignones et de zones d'activités économiques au nord ainsi que d'une agglomération urbaine au sud-ouest, sur les coteaux mosans. Sa population, dont le nombre atteint désormais plus de 22.000 habitants, présente une grande diversité dans son profil et son origine…

En 2008, Sinibaldo Basile terminait son ouvrage *C'était... Grâce-Berleur* par ces termes : *Quelqu'un écrira-t-il un jour l'histoire de Grâce-Hollogne, première et deuxième mouture ? Il faudra pour se faire que la nouvelle entité prenne de la « bouteille » et que plusieurs décennies aient gommé les particularismes.*
Après 40 ans, force est de constater que les particularismes restent bien ancrés. Mais nous pouvons affirmer que c'est justement au travers de cette diversité de territoire et de population que résident l'originalité et la richesse de notre belle Commune.

Avec la sortie de notre Carnet du Patrimoine, nous disposons d'une amorce de la rédaction d'une « histoire » de Grâce-Hollogne (voir page suivante).

D.D.

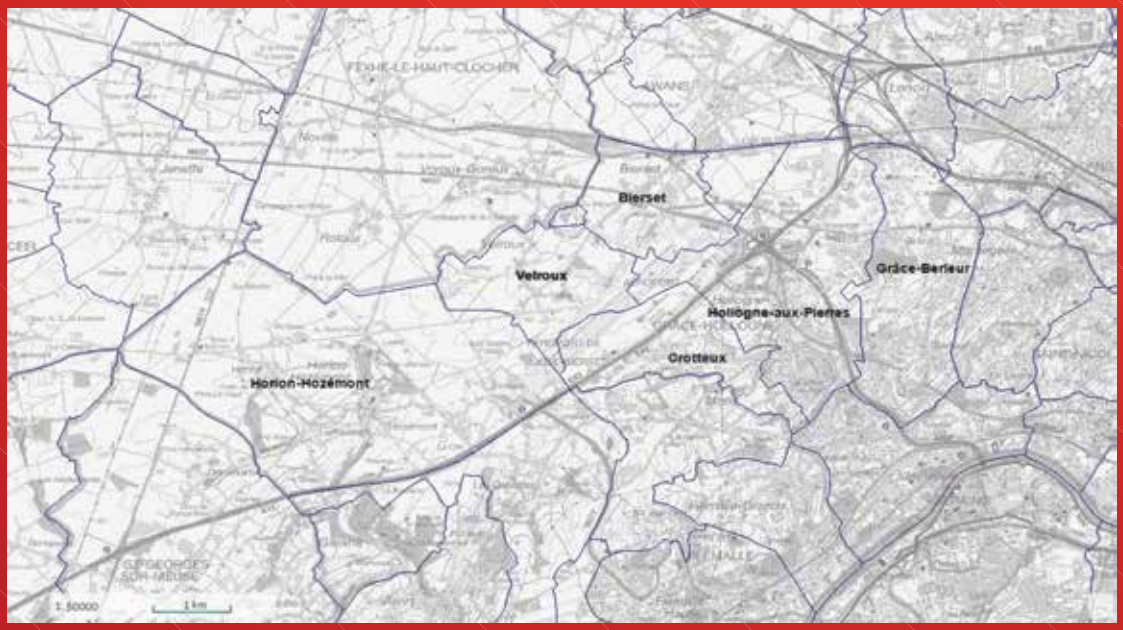

*Voir aussi article du *Grâce-Hollogne Magazine 2007*, n° 32, p. 9

Grâce-Hollogne dispose désormais de son carnet du patrimoine : **une vitrine pour la « Belle inconnue » !**

L'Institut du Patrimoine Wallon édite, depuis de nombreuses années, une collection qui présente le patrimoine des communes wallonnes. Rencontrant un vif succès tant auprès des passionnés que des néophytes, la collection, avec ce 136e numéro, fait honneur à notre commune.

« Grâce-Hollogne, belle inconnue »

Notre commune regorge d'une richesse patrimoniale historique relativement méconnue : Laetizia Puccio, aidée par la Commission historique de Grâce-Hollogne, lève le voile sur un panorama inattendu.
Le carnet survole en effet toutes les entités du territoire qui composent l'actuel Grâce-Hollogne et parcourt son histoire, met en lumière ses découvertes archéologiques, ses caractéristiques paysagères, identifie ses monuments et révèle ses richesses patrimoniales : depuis les fermes castrales aux églises en passant par l'aéroport, les témoins de son essor industriel puis économique sans oublier ses artistes et artisans...

Imprimé dans un petit format, pratique pour emporter en balade, la publication, richement illustrée, constitue un véritable manuel de référence qui invite à la découverte tant pour nos habitants que pour les allochtones.

Un travail collaboratif

Laetizia Puccio, originaire du quartier du Berleur, est docteur en Histoire de l'Université de Liège et travaille aux Archives de l'Etat. Contactée par l'IPW pour la rédaction de ce carnet, elle s'est tournée vers les membres de la Commission historique locale qui, d'emblée, ont décidé de collaborer activement à cette publication tant par la recherche, la rédaction que l'illustration. Cette coopération ne s'arrête pas là : elle a permis d'ouvrir les portes des Archives de l'Etat où les bénévoles de l'association numérisent patiemment des fonds d'archives des anciennes communes : véritables trésors pour la connaissance de notre passé ! Un travail de bénédictin qui laisse présager encore de belles trouvailles…

D.D.

En pratique :
Le patrimoine de Grâce-Hollogne,
carnet du patrimoine n°136, IPW, Namur 2016
Prix : 6 €
En vente :
- en librairie
- à l'Institut du Patrimoine Wallon :
  www.institutdupatrimoine.be
  publication@idpw.be - 081 230 703
- auprès de la Commission historique de Grâce-Hollogne
  0478 20 80 74

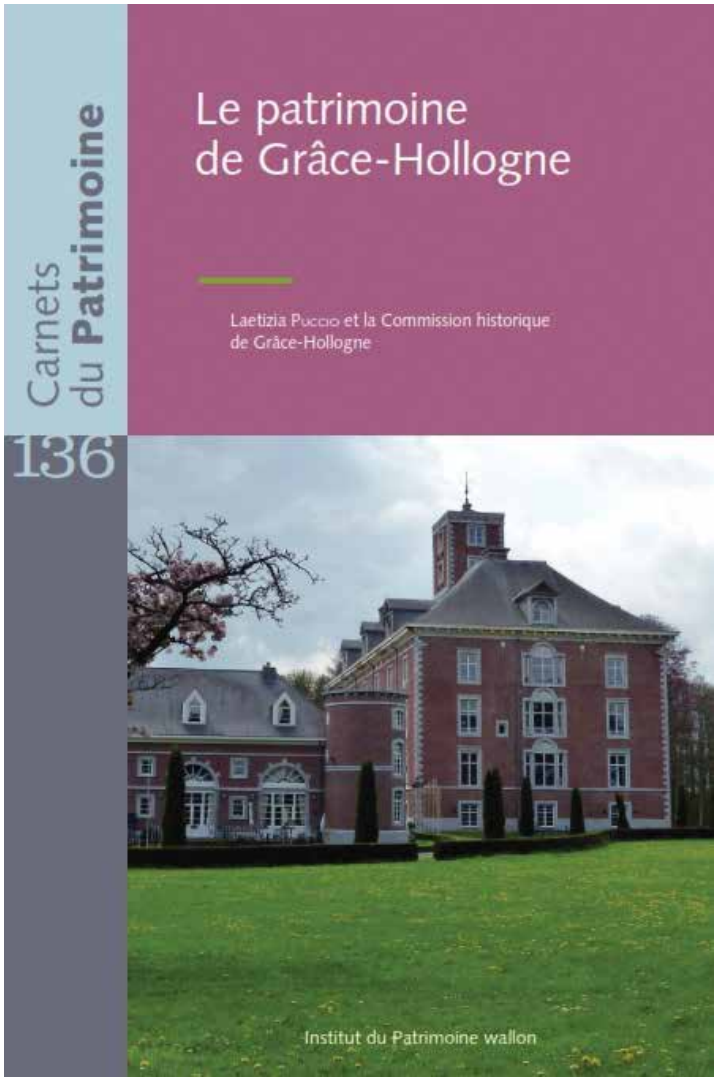

Littérature

Anne-Marie et Magali Hantson
Mère et fille écrivains

Anne-Marie et Magali, mère et fille, partagent une passion commune, celle de la plume. L'une et l'autre avaient écrit un roman qui dormait dans un tiroir. Anne-Marie, fraîchement pensionnée, décide, la première, de franchir le cap de l'édition. Motivée par l'initiative de sa mère, Magali, secrétaire de direction dans le milieu médical, fait de même peu de temps après.

C'est ainsi que se révèlent à nous deux brillantes romancières qui, dans un élan de solidarité décident de verser les bénéfices de la vente de ces deux livres à une association qui s'occupe du véritable fléau des chiens maltraités en Roumanie.
Elles n'entendent pas s'arrêter en si bon chemin et planchent déjà sur de nouveaux projets !

D. D.

Le croissant d'argent
d'Anne-Marie MESTRE épouse HANTSON
Editions Edilivre

Intrigue : en 1941, Jimmy Welch, jeune officier de la Royal Air Force tombe amoureux d'une jeune prussienne pendant son incarcération en Allemagne. Après une issue tragique, il part à la recherche de l'enfant né de cette union en abandonnant la mission qui lui avait été confiée. Jugement, trahison et complot le plongeront dans une spirale infernale dont la fin inattendue tiendra le lecteur en haleine.

Anne-Marie Hantson
Rue Méan, 3
4460 Grâce-Hollogne
Tél. : 0486 62 87 03
E-mail : claudehantson@hotmail.com

A corps perdu
de Magali HANTSON
Editions Le livre en papier

Intrigue : Mathieu Cartswick, agent immobilier réputé, a tout pour réussir. Sa vie bascule le jour où sa femme est retrouvée morte dans le jardin. Corruption, trahison et complot au cœur de l'intrigue. Parviendra-t-il à déjouer la machination qui se trame contre lui ?

Magali Hantson
Rue du Docteur Fleming, 39
4460 Grâce-Hollogne
Tél. : 0485 62 47 61
E-mail : animag3@hotmail.com

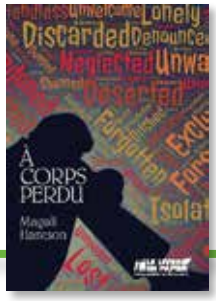

Portrait

Salvatore Putzu, 77 ans... toujours sur la bonne route !

Né en Sardaigne en 1940 et arrivé en Belgique 17 ans plus tard, Salvatore est un homme au dynamisme époustouflant qui ne s'arrête jamais de courir ou de rouler... en vélo ou en moto.

Sa première moto, il l'a enfourchée à 17 ans et quelques années plus tard s'est offert une Saroléa neuve. Se succédèrent alors entre ses mains une Norton 1 cylindre, une FN 2 cylindres, une Ducati (qui est toujours en sa possession depuis 26 ans), une MV, puis une Aprilia (la marque qui a permis à Valentino Rossi de devenir champion du monde). Plus récemment, il a fait l'acquisition d'une autre Ducati et d'une autre Aprilia. Cet ancien technicien de la société Coditel qui a placé des kilomètres de câbles électriques connaît en effet bien les routes même si à l'heure actuelle, il hésite à les arpenter en moto tant elles sont devenues dangereuses… Mais il n'en devient pas sédentaire pour la cause ! A 77 ans, Salvatore est, en effet, bien difficile à trouver à son domicile...
Par beau temps, il aime se rendre à Durbuy, Tilff ou Esneux afin d'y pratiquer la course à pied, et parcourt pas moins de 40 km. Un jour sur deux, il enfourche son vélo direction Maastricht, ce qui aller-retour représente tout-de-même plus de 70 km !

Les escales qu'il y fait lui permettent de rencontrer des cyclistes professionnels avec lesquels il aime partager de judicieux conseils permettant d'augmenter ses performances physiques ou sur la bonne manière de s'alimenter durant les randonnées.

Il va chercher le beau temps dans sa Sardaigne natale où l'attendent ses 2 motos de collection, une Ducati 900 Superlight avec laquelle son ancien propriétaire d'origine anglaise a remporté 3 fois les championnats du monde et une Aprilia 1000 de compétition, toutes deux non transformées et autorisées uniquement sur circuit. C'est donc sur le circuit de Mores qu'il enfourche ses bolides et pousse des pointes jusqu'à 270 km/h. La Ducati lui a même déjà permis de franchir le cap des 300 km/h. A cette vitesse, on peut dire que c'est du sport ! Pour atteindre de telles vitesses sur circuit, il est impératif de s'entraîner souvent afin d'adapter son champs visuel et préparer sa trajectoire.
Certains mois, il lui arrive de participer à plusieurs voyages en avion en direction de la Sardaigne avec un groupe d'une cinquantaine d'autres sportifs (motards, alpinistes ou pratiquants des courses de scooters des mers).

Manifestement, rien ne semble pouvoir l'arrêter… et comme il le dit lui-même, *plus je deviens vieux, plus je deviens fou.*
Nous lui souhaitons donc encore de nombreuses années de folie !

B.B.

Comment j'ai rencontré mon père...
ou comment décrocher un rôle au cinéma à 8 ans !

Il n'aura pas fallu longtemps pour que le jeune Michaël Moors âgé de 8 ans et inscrit par sa maman afin de participer à des castings, soit repéré par une agence bruxelloise, Casting7 et repris comme figurant silhouette pour le prochain film de l'acteur, réalisateur et scénariste, Maxime Motte, « Comment j'ai rencontré mon père ». C'est donc un premier rôle pour ce jeune garçon qui a participé durant 3 jours au tournage à Bruxelles. Déjà un beau succès et une vraie reconnaissance après avoir suivi des cours de théâtre dispensés chaque mercredi après-midi par l'Académie Marcel Désiron d'Amay dans les locaux de notre école Georges Simenon. Il convient d'ajouter que ce petit dernier d'une fratrie de 5 enfants est à la fois un garçon très mature qui s'exprime avec aisance mais qui aime aussi faire le comique et susciter le rire dans son entourage. Il s'intéresse à de nombreuses choses et a beaucoup d'imagination. Ses rêves de devenir astronaute vont probablement devoir laisser place à ceux, plus terre-à-terre, d'une carrière au cinéma, vu la tournure que prennent les évènements !

La comédie avec Isabelle Carré et François Xavier Demaison ne sortira en Belgique que le 7 juin mais a déjà été diffusée en avant-première en France au mois de novembre dernier ainsi qu'en Italie. Il a été sélectionné au Club Comedy Festival en Roumanie, au 50 Hof Film Festival créé par Wim Wenders afin de promouvoir les jeunes talents en Allemagne, au festival France Odeon de Florence en Italie, au Festival international du film d'Arras en France ainsi qu'en ouverture à Claremont en Californie.

C'est donc avec raison que ce jeune talent se sent très heureux et fier, conscient qu'il reçoit en outre de nombreuses demandes …

Si le scénario est encore tenu secret (même les parents ignorent le rôle exact tenu par leur fils), on peut quand même vous dire qu'il traite de la question de la migration, soit un sujet très actuel, en s'attardant sur un individu en particulier. Il raconte l'histoire d'un petit black, Enguerran, qui croit reconnaître en la personne d'un clandestin sans papiers poursuivi par les forces de l'ordre, son père biologique et l'héberge, d'abord secrètement, chez ses parents adoptifs… Ce qui ne manquera pas d'apporter son lot de bouleversements !

Depuis, le jeune garçon a reçu de nombreuses propositions mais a malheureusement dû les décliner vu la difficulté pour les parents de pouvoir effectuer les trajets vers Bruxelles ou la France avec lui. Pourtant, il persévère et continue de poser sa candidature afin d'atteindre son rêve : tourner avec Kad Merad, Benoît Poelvoorde ou Djamel Debbouze !
En attendant, le petit Michael devrait normalement tourner dans la prochaine saison de la série Camping Paradis. On lui souhaite une pleine audience !

B.B.

konvert®

your way of work

votre nouvelle carrière peut commencer ici !

Société, 100% belge, créée à Courtrai il y a une cinquantaine d'années, Konvert a, en premier lieu, participé à la sélection et au recrutement de travailleurs permanents. Vers la fin des années soixante, le système de travail intérimaire a été introduit sur le marché belge de l'emploi et la sélection de travailleurs pour des fonctions temporaires devint la tâche principale de Konvert.

Entreprise familiale fondée par Pieter Vervaeke et reprise par sa fille, encadrée de son mari et de leurs 4 filles, elle se compose aujourd'hui d'un réseau d'une septantaine d'agences auxquelles viennent s'ajouter les structures Konvert Construct, les agences Office spécialisées dans le recrutement des profils bacheliers et masters ainsi que Amby pour le recrutement de techniciens de surface en titres-services.

Depuis plus de 50 ans, Konvert innove sans cesse afin d'offrir le meilleur service. Ses collaborateurs mettent tout en œuvre pour, d'une part, proposer aux candidats des offres d'emploi qui correspondent à leur profil et, d'autre part, présenter aux clients des candidats correspondant à leurs attentes.

Chez Konvert, on consacre aux candidats le temps nécessaire : l'agence effectue un entretien approfondi, les soumet à des tests adaptés au profil (motivation, personnalité, gestion du stress, connaissances techniques,…) et réalise également un bilan de compétences et une sensibilisation à la sécurité. Elle met aussi un point d'honneur à les responsabiliser à la vie professionnelle. Régulièrement, Konvert organise des actions afin de prendre en compte toutes les compétences des candidats. Le recrutement ne se limite pas au diplôme ou au brevet de formation mais Konvert s'intéresse au degré de motivation et à la personnalité de chacun.

Pour ses clients, Konvert offre une permanence 24h/24 et 7j/7 pour la réalisation de contrats afin de respecter la nouvelle législation imposant depuis le 1er octobre 2016 que chaque intérimaire reçoive celui-ci avant le début de missions.

Tous ces atouts permettent aujourd'hui à Konvert de compter une base de données nationale de 10.000 clients et de placer 5.000 intérimaires par jour au travail sur tout le réseau. Grâce à un excellent *matching* entre les profils des candidats et ceux recherchés par les clients, 90% d'entre-eux décrochent un CDD ou un CDI dans les 3 à 6 mois suivant leur inscription à l'agence !

Les candidats les plus recherchés en région liégeoise ont des profils techniques (soudeurs, tourneurs fraiseurs, électriciens industriels, carrossiers, chauffeurs poids lourds, bouchers,…).

Si vous êtes actuellement à la recherche d'un emploi, n'hésitez pas à prendre contact avec l'agence de Grâce-Hollogne, installée depuis mi-décembre dernier à proximité de notre parc d'activités économiques.

B.B.

konvert®
your way of work
Chaussée de Liège, 211 B
4460 Grâce-Hollogne
Tél. 04 222 01 09
www.konvert.be